

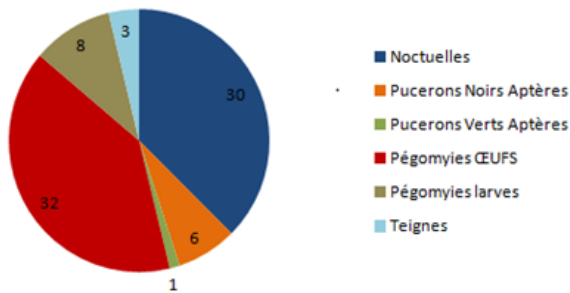


- **BETTERAVE SUCRIÈRE** : Noctuelles défoliatrices : Activité en baisse, nombreux papillons observés - Maladies foliaires : légère progression
- **MAÏS** : Ecllosion des pontes de pyrales en cours

BETTERAVES

78 parcelles sont observées cette semaine.

78 parcelles observées



Beaucoup de papillons et chrysalides sont observés dans des parcelles cette semaine. **A ce stade ils ne présentent pas de danger pour la culture.** Peu de chenilles vivantes sont visibles. Cependant, il convient de rester vigilant quant à la présence de chenilles dans vos parcelles. Pour rappel, le seuil de risque est de 50% de plantes comportant des dégâts (morsures + déjections + chenilles)



Papillon de noctuelle défoliatrice - ITB60



Cocon - photo ITB60



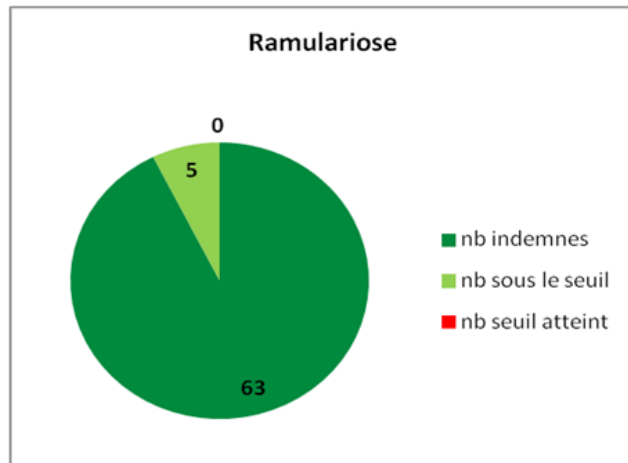
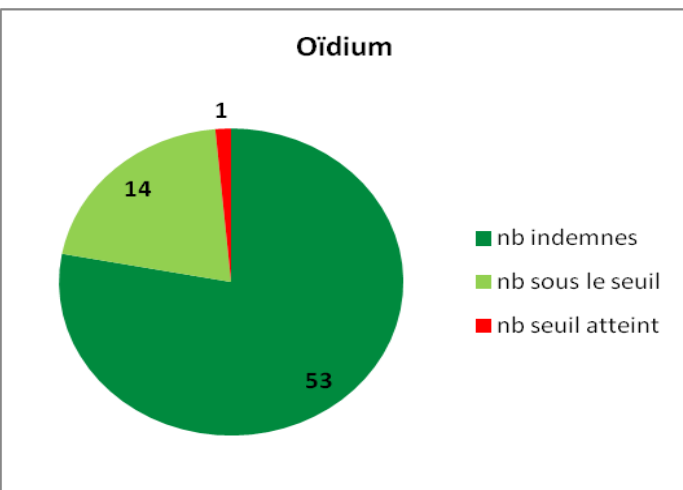
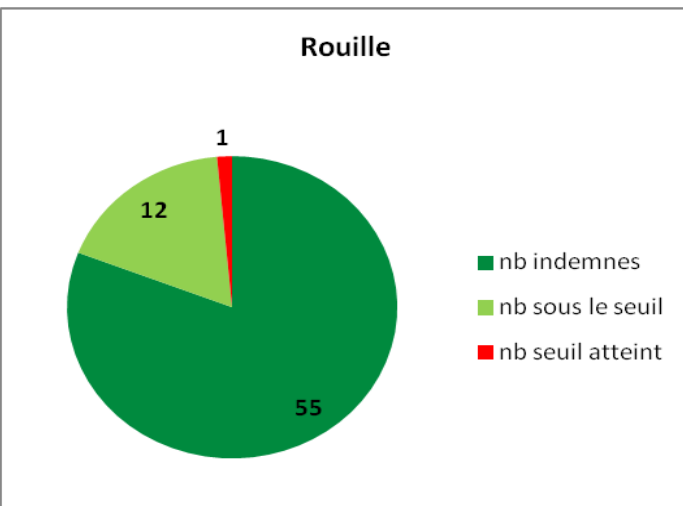
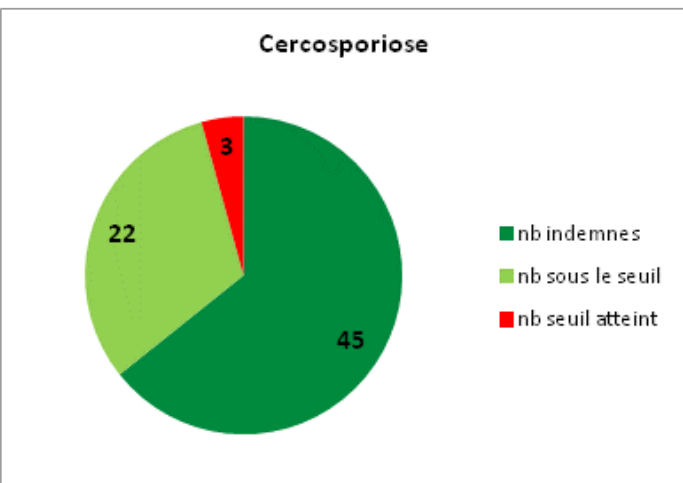
Noctuelle défoliatrice brûlée par la chaleur - ITB60

- **Les pucerons noirs** sont toujours observés cette semaine. rappelons qu'ils ne constituent aucun danger pour la culture
- **Pégomyies** : situation stable : 41 % des parcelles observées présentent des pontes. Très peu de larves sont présentes. Seules 10% des parcelles sont signalées avec présence d'asticots, bien en dessous du seuil de nuisibilité (50% des plantes avec galeries et présence d'asticots). Les températures élevées ne sont pas propices au développement des pontes.

- **Teignes** : 2 parcelles avec teignes ont été observées cette semaine dans l'Est de l'Aisne, en zone séchante.

Maladies foliaires

78 parcelles observées cette semaine : Parcelles sans protection

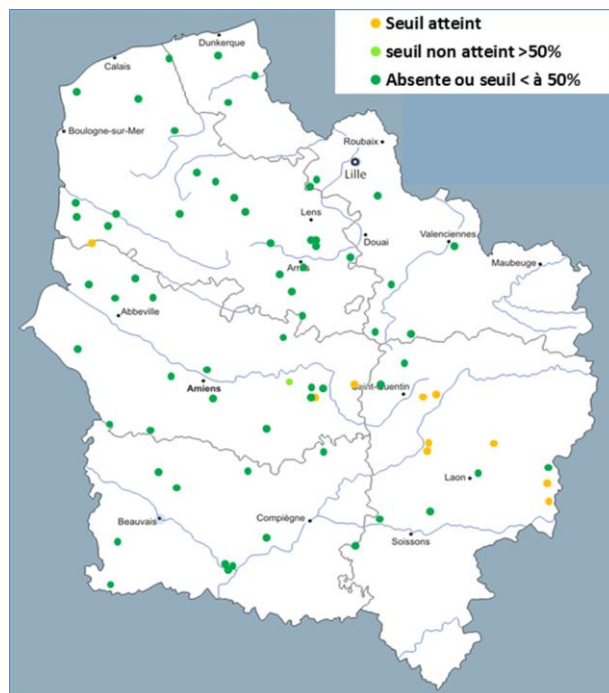


L'évolution des maladies du feuillage est lente dans la grande majorité des parcelles du réseau :

- **La cercosporiose** : se développe principalement dans l'Aisne avec une nouvelle parcelle qui a atteint le seuil cette semaine. Une parcelle est signalée au seuil dans le Pas-de-Calais et une autre dans la Somme.
- **Pour la rouille** : une parcelle a atteint le seuil de déclenchement dans le Nord.
- **Pour l'oïdium** : une parcelle a atteint le seuil de déclenchement dans la Somme.

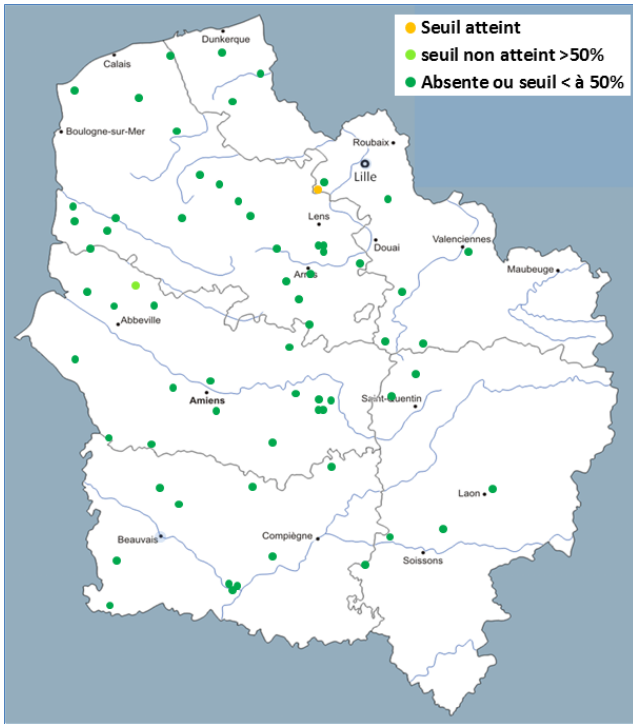
Pas de ramulariose signalée

Carte de vigilances Cercosporiose

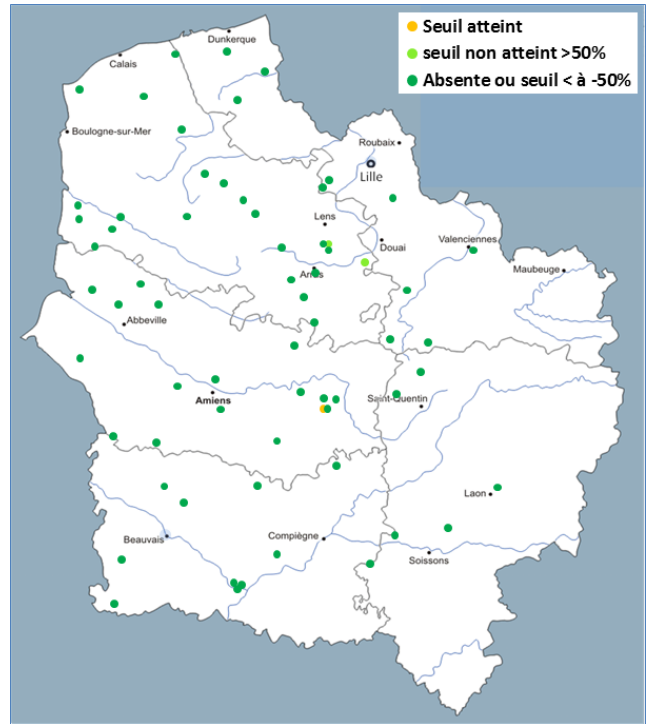


- **Les points jaunes** "seuil atteint" correspondent aux parcelles dont le seuil est atteint ou dépassé.
- **Les points verts clairs** « seuil non atteint >50% » sont les parcelles où la maladie est présente entre 50 et 100 % du seuil de risque. Cela permet de voir l'évolution de la maladie dans la parcelle.
- **Les points verts foncés** « absent ou seuil < 50% » sont les parcelles où la maladie est absente ou présente à un niveau inférieur à la moitié du seuil de risque.

Carte de vigilances Rouille



Carte de vigilances Oïdium



Seuil indicatif de risque maladie du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant la mi-août</u>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

MAÏS

11 parcelles de maïs sont observées.

Stade :

De 9 feuilles visibles à floraison femelle.



Floraison femelle (P. BOULAN, CA59-62).

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché). La floraison femelle (sortie des soies), est le premier indicateur de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage: Il faut 600 à 650 degrés-jour (base 6) depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour évaluer l'avancement de la culture et repréciser la semaine optimale de récolte.

Pucerons :

Espèces de pucerons	Nombre de site	Intensité
<i>Métopolophium dirrhodum</i>	5	indemnes de pucerons
	3	avec 1 à 10 pucerons/plante
<i>Sitobion avenae</i>	4	indemnes de pucerons
	3	avec 1 à 10 pucerons/plante
	1 à Nesles-la-Montagne (02)	entre 11 et 50 pucerons/plante

Rhopalosiphum padi : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondant ont été décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 19, du 26 juin 2018).

Analyse de risque :

Les seuils indicatifs de risque ne sont pas atteints. Les effectifs de pucerons restent faibles. Avec la sortie des panicules, *Rhopalosiphum padi* est à surveiller (pour le *Rhopalosiphum*, le seuil indicatif de risque est de 1 panicule sur 2 colonisée, au stade " floraison mâle"). **Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment.**

La présence fréquente d'auxiliaires (coccinelles, larves de syrpe et de chrysope) dans une parcelle assure la régulation naturelle des populations de pucerons.

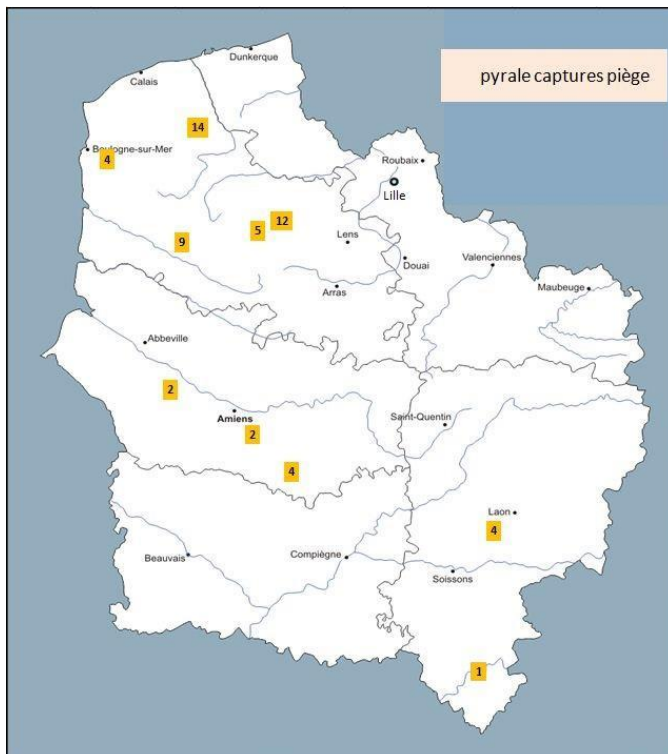


Larve de coccinelle (C. GAZET, CA59/62).

Pyrale :

Réseau de piégeage :

Le vol de pyrale se poursuit. Cette semaine, 10 pièges pyrale ont été relevés :



Commune	code Postale	Nombre d'adulte pyrale piégé			
		Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Cumul
ROYAUCOURT-ET-CHAILVET	02000	5	7	4	16
NESLES-LA-MONTAGNE	02400	1	1	1	3
FRESSIN	62140	0	0	9	9
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260	2	6	12	20
BAINCETHUN	62360	0	3	4	7
AUCHEL	62260	-	2	5	7
EPERLECCQUES	62910	-	30	14	44
QUESNOY-SUR-AIRAINES	80270	0	-	2	3
COTTENCHY	80440	5	3	2	10
BOUSSICOURT	80500	14	7	4	31

Suivi des pontes :

Dans le réseau, deux suivis de pontes :

- à Boussicourt (80), avec 24% de pieds porteurs de pontes écloses et 9 % de pieds porteurs de pontes fraîches ;
- à Cottenchy (80), avec 2% de pieds porteurs de pontes "têtes noires" et 3% de pieds porteurs de pontes fraîches

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Analyse du risque :

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit.

Les pontes de pyrale sont maintenant bien amorcées, particulièrement dans les secteurs à risques (voir carte du risque pyrale).

Compte tenu du cycle de la pyrale (pontes écloses visibles) et de l'avancement des stades du maïs (stade floraison, intervention difficile) la période de gestion des larves est dépassée dans la grande majorité des situations.

Tenir compte du seuil indicatif de risque, uniquement dans les parcelles encore accessibles, dans les secteurs à risque (voir carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 17 du 12 juin 2018).

MÉTÉOROLOGIE

Mercredi 18 Juillet



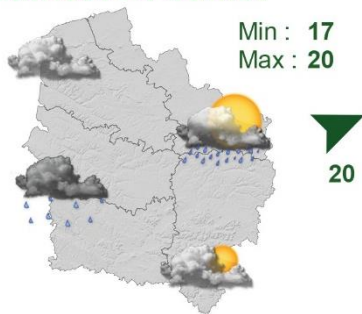
Jeudi 19 Juillet



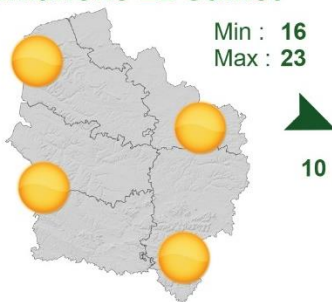
Vendredi 20 Juillet



Samedi 21 Juillet



Dimanche 22 Juillet



Lundi 23 Juillet



Mardi 24 Juillet



Pour en savoir + :

Rendez-vous sur : www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Maïs :** B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Lin :** D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture, de la Somme. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA,...

M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :